

**ANNEXE  
AUX COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31.08.2018**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE  
DE L'OFFICE CENTRAL  
DE LA COOPERATION A L'ÉCOLE  
DU LOIRET**

**9 Route de Sandillon  
45150 Férolles**

**OCCE LOIRET**

# **Annexe aux comptes annuels 2017/2018**

## **Sommaire**

- 1 Dérogations aux principes comptables**
  - 1.1 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs**
  - 1.2 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental**
  - 1.3 Retraitements**
  
- 2. Notes sur le bilan**
  
- 3. Notes sur le compte de résultat**
  
- 4. Autres informations**

## Annexe des comptes 2017/2018

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'association. Ils sont établis en euros.

Conformément à l'article 17 des statuts, « la comptabilité de chaque coopérative scolaire ou de quartier, de chaque foyer coopératif et de chaque établissement de l'Association Départementale forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de la dite Association. L'Association départementale tient une comptabilité faisant apparaître annuellement un bilan, un compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé. »

En conséquence, les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- Des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- Des comptes annuels simplifiés (bilan, et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018.

Le bilan (siège départemental + coopératives scolaires) de l'exercice clos le 31 août 2018 présente un total de 2 412 348 euros.

Le compte de résultat (siège départemental + coopératives scolaires) présenté en liste de l'exercice clos dégage un bénéfice de 78 201 euros.

Les états financiers au sens statutaire ont été établis à partir de 475 comptes rendus financiers (bilans et compte de résultat simplifiés) de coopératives et foyers coopératifs au titre de cet exercice (479 lors de l'exercice précédent).

Cette année, 470 coopératives et foyers coopératifs sont adhérents à l'OCCE dans le département ( 3 coopératives ayant fermées durant l'année avec production d'un compte rendu financier et trois coopératives n'ont pas à adhérer).

Par conséquent, toutes les coopératives adhérentes ont rempli leurs obligations statutaires : "les statuts de l'association départementale stipulent que chaque coopérative adhérente est tenue d'établir tous les ans un compte rendu financier et un compte rendu d'activités".

La convention de gestion de trésorerie signée avec le Crédit Mutuel en juin 2014 est toujours en place. Celle-ci a pour objet la gestion des comptes bancaires de l'organe central et des coopératives par l'intermédiaire d'un compte bancaire « centralisateur », permettant de placer les excédents de trésorerie sous forme de placements financiers non risqués. Pour la trésorerie stable, des produits à moyen/long terme sont placés dans des comptes à terme et des bons de caisse à taux progressif. Pour la trésorerie courante des fonds sont placés sur des livrets.

Les plus values réalisées sur les comptes à terme, les bons de caisse et le Livret Partenaire Association sont fiscalisées.

Les intérêts dégagés par les placements sont toujours versés en intégralité au siège sur le compte de l'AD 45, en contrepartie, ce dernier prenant en charge tous les frais et services bancaires liés à la gestion des comptes de toutes les coopératives mutualisées.

# **1 Dérogations aux principes comptables**

Les méthodes comptables appliquées pour l'élaboration des états financiers de l'association (siège départemental et coopératives scolaires + foyers coopératifs + collèges) sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'OCCE.

## **1.1 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires, foyers coopératifs et collèges.**

Les coopératives tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement.

- Les immobilisations de moins de 500 € de valeur unitaire réalisées par les coopératives sont comptabilisées directement en charges.
- Les coopératives ne détiennent pas de stocks. Les quelques fournitures consommables détenues par les coopératives constituent des charges de l'exercice.
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

## **1.2 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental**

Le siège départemental tient une comptabilité d'engagement : les éventuels charges à payer et produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance sont pris en compte pour l'établissement des comptes annuels.

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties.
- Les éventuels stocks de fin d'exercice sont valorisés à l'actif du bilan.

## **1.3 Retraitements**

Les opérations entre le siège départemental et les coopératives et foyers coopératifs ont été annulées et concernent principalement :

- les cotisations versées par les coopératives et foyers coopératifs au siège départemental,
- les produits pour cessions achetés par les coopératives et foyers coopératifs au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives et foyers coopératifs.

## 2. Notes sur le bilan

*Fonds associatif* : 21 951 euros. Il concerne exclusivement le siège départemental.

*Report à nouveau* : Il s'agit des résultats antérieurs cumulés par les 476 coopératives et foyers coopératifs.

	Ouverture	Affectation	Résultat de l'exercice	Clôture
Fonds social	21 951			21 951
Report à nouveau Organe Central	63 935	8 781		72 716
Report à nouveau Coopératives	2 139 059	80 420		2 219 479
Résultat Organe Central	8 781	- 8 781	+ 9 624	9 624
Résultat Coopérative	80 420	- 80 420	+68 577	68 577
	<b>2 314 146</b>	<b>0</b>	<b>+78 201</b>	<b>2 392 347</b>

*Résultat de l'exercice* : bénéfice de 78 201 euros. Il concerne à hauteur de 9 624 euros le siège départemental et à hauteur de 68 577 euros pour les 476 coopératives et foyers coopératifs.

*Autres créances* : 3 728 euros. Elles concernent le siège départemental.

*Dettes* : 20 000 euros. Elles concernent le siège départemental.

*Disponibilités* : 2 404 419 euros. Elles concernent les placements réalisés via la gestion de trésorerie à hauteur de 1 600 000 euros pour les CAT & bons de caisse, de 74 347 euros pour le Livret Bleu, l'organe central à hauteur de 11 622 euros et les coopératives à hauteur de 676 056 euros.

Pour l'organe central, les intérêts courus à recevoir sont de 42 394 €.

## 3. Notes sur le compte de résultat

*Dotations aux amortissements* : 526 euros concernant uniquement l'organe central.

*Dotations aux provisions pour dépréciations*: 0.

*Total des produits* : 4 779 140 euros. Il concerne à hauteur de 170 766 euros le siège départemental et à hauteur de 4 608 374 euros les 476 coopératives, soit en moyenne, environ 9 681 euros (contre 9 574 euros au 31 août 2017) par coopérative.

*Produits financiers* : 33 676 euros. Ils concernent, pour l'organe central des produits net sur cessions de VMP pour 29 677 €, et pour 3 999 € d'erreur de ventilation faites par les coopératives.

*Résultat net moyen* : bénéfice de 78 201 euros. Il concerne à hauteur de 9 623 euros (bénéfice) le siège départemental et à hauteur de 68 577 euros pour les 476 coopératives, soit en moyenne, environ 144 euros de bénéfice (contre un bénéfice de 168 euros au 31 août 2017) par coopérative.

#### 4. Autres informations

Afin de mieux appréhender les relations (financières mais aussi liées aux aides apportées au contrôle interne mis en place, etc ...) entre le siège départemental et les coopératives et foyers coopératifs qui lui sont rattachés, les informations suivantes sont fournies :

Libellé	Exercice N	Exercice N-1
Nombre de coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	444	442
Nombre de séances de formation comptable et informatique organisées pour les mandataires de coopératives	499 dont 34 en école	514 dont 34 en école
Nombre estimé des participants aux séances de formation	587	618
Nombre de comptes rendus financiers de coopératives contrôlés par les dirigeants de l'association (contrôles sur pièces)	476	479
Nombre de comptes rendus financiers de coopératives contrôlés et visés par des vérificateurs aux comptes de coopératives	476	479
Nombre de coopératives adhérentes	470	472

La mise à disposition par la Fédération, à titre gratuit, d'un fonctionnaire d'état relevant du ministère de l'éducation nationale en position de détachement s'est poursuivie sur l'exercice clos au 31 août 2018.

Les mandataires et autres adhérents à l'OCCE sont des personnes bénévoles. Le temps de travail estimé s'élève à 9 992 heures.



Bilan  
au 31/08/2018

ACTIF	Brut	Amort & Prov	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017	PASSIF	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Logiciels	615	556	59	170			
Installations techniques, matériel & outillage	25 865	25 865	0	0	Fonds social	21 951	21 951
Autres Immobilisations	4 078	3 916	162	577	Report à Nouveau Organe central	72 716	63 935
Avances sur Immobilisations en cours					Report à Nouveau coopératives	2 219 479	2 139 059
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>30 557</b>	<b>30 337</b>	<b>221</b>	<b>747</b>	<b>Résultat exercice Organe Central</b>	<b>9 623</b>	<b>8 781</b>
Stock Produits pour cessions					<b>Résultat exercice Coopératives</b>	<b>68 577</b>	<b>80 420</b>
Stock autres produits	2 328	11	2 317	4 956	0 Subvention d'investissement		
<b>TOTAL STOCK &amp; EN-COURS</b>	<b>2 328</b>	<b>11</b>	<b>2 317</b>	<b>4 956</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>2 392 347</b>	<b>2 314 146</b>
Créances clients	2 328	0	2 328	1 819			
Autres créances	1 400	0	1 400	1 400	Provision pour risques		
Classes d'eau coop	0	0	0	0			
Transfert CCP AD vers coop et coop vers AD	0	0	0	0			
Transfert AD-coop divers	0	0	0	0			
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>3 728</b>	<b>0</b>	<b>3 728</b>	<b>3 219</b>	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sicav CCP	0	0	0	0	Dettes fournisseurs	12 579	13 493
CAT & BON DE CAISSE	1 600 000	0	1 600 000	1 600 000			
CM Disponibilités Organe Central	11 436	0	11 436	9 676	Solde créditeurs de banque coopératives		
CM Livret Bleu	74 347	0	74 347	75 000			
CM Disponibilités Coopératives	490 463	0	490 463	421 405	Autres Dettes	4 285	8 140
AUTRES BANQUES	146 643	0	146 643	150 934			
CCP	24 124	0	24 124	25 451	Dettes - Personnel	3 142	2 314
Intérêts courus à recevoir	42 394	0	42 394	33 315			
Caisse des coopératives	15 012	0	15 012	11 886			
<b>TOTAL DISPONIBILITES</b>	<b>2 404 419</b>	<b>0</b>	<b>2 404 419</b>	<b>2 327 666</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>20 001</b>	<b>23 947</b>
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 663	0	1 663	1 505	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 442 695</b>	<b>30 347</b>	<b>2 412 348</b>	<b>2 338 093</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 412 348</b>	<b>2 338 093</b>